



**Aimer Vivre à Toulouse**

**MAIRIE DE  TOULOUSE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Mercredi 13 juillet 2022

## **Vigilance orange canicule :** **Les dispositifs déployés**

La situation météorologique prévue sur les prochains jours a conduit au déclenchement de la vigilance orange pour le département de la Haute-Garonne. La Mairie de Toulouse active tous les dispositifs pour lutter contre cette canicule et rappelle les conseils pour affronter les fortes chaleurs.

### **Prolongation des horaires des piscines et des parcs et jardins**

Dès le début de la semaine, quatre piscines ont élargi leurs horaires. Les piscines Nakache et Bellevue nordique ouvrent jusqu'à 21h, Papus et Lautrec jusqu'à 20h. La plage de la Ramée est également accessible jusqu'à 20h.

Pour permettre aux Toulousains de profiter de la fraîcheur que procurent les arbres, les jardins et parcs suivants seront ouverts jusqu'à 23 h :

Compans-Caffarelli  
Place Saint-Sernin  
Jardin des Plantes\*  
Boulingrin - jardin du Grand-Rond\*  
Jardin Royal\*  
Raymond VI  
Niel  
Poudrerie\*  
Parc Ozenne\*  
Parc Job  
Marcel Thourel  
Jardin de l'Observatoire\*  
Parc du Sacré-Coeur\*  
Jardin Ranguel\*

*\*parcs et jardins susceptibles d'être fermés en cas d'alerte météo pour rafales de vent supérieures à 60km/h.*

### **Des actions pour les seniors**

Chaque année, la Mairie de Toulouse et le CCAS mettent en place un dispositif d'accompagnement pour les Toulousains les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, etc.) qui le souhaitent. Ils peuvent se faire recenser dès maintenant auprès d'Allô Seniors ou en envoyant un courriel à [infos.seniors@mairie-toulouse.fr](mailto:infos.seniors@mairie-toulouse.fr). Le recensement est volontaire et gratuit. Les informations communiquées sont confidentielles. La Mairie tient à jour ce registre communal. La prise d'appel du public en continu, 24h/24h et 7j/7 sur le 0 800 042 444 est opérationnelle. Dès le déclenchement du Plan Canicule par le Préfet, la Mairie de Toulouse, avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), mobilise une cellule d'intervention auprès des personnes figurant dans le registre.

La Mairie appelle systématiquement les personnes enregistrées apparaissant comme les plus fragiles. En cas d'inquiétude sur leur état de santé, le médecin traitant est contacté. Si l'inquiétude se porte sur les conditions matérielles (chaleur dans le logement, problème alimentaire...), une assistante sociale du CCAS peut se déplacer au domicile. Toute mesure

d'urgence adéquate sera prise pour mettre la personne en sécurité.

### **Des maraudes de jour organisées pour les personnes sans résidence stable**

Ces dernières sont assurées par les médiateurs du service AMI (Action Médiation Insertion) en relais des maraudes associatives coordonnées par l'Etat et le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) avec distribution de bouteilles d'eau à la demande. Un signalement auprès du 115 est assuré par ces mêmes médiateurs si besoin.

### **Les concerts du 14 juillet et du Festival de Toulouse adaptés**

Pour accueillir les spectateurs du concert en toute sécurité, le dispositif mis en place à l'occasion du concert et du feu d'artifice du 14 juillet à la Prairie des Filtres s'adapte avec l'installation de :

- Brumisateurs géants sur la Prairie des Filtres
- Deux murs d'eau (promenade Henri Martin et cours Dillon)

Des lances à eau permettront également de rafraîchir le public. Les gourdes et bouteilles d'eau seront autorisées. Une vingtaine de points d'eau au total sera disponible. Le concert commencera à 19h et non 18h30 et le site ouvrira à partir de 17h uniquement. Il est recommandé au public de décaler son arrivée et de prévoir un chapeau ou une casquette ainsi que de l'eau.

Les moyens de rafraîchissement installés sur la Prairie des Filtres (brumisateurs, lances à eau, points d'eau) resteront à la disposition des spectateurs du concert du 16 juillet organisé dans le cadre du Festival de Toulouse. Les gourdes et bouteilles d'eau seront également autorisées.

### **Fraîcheur et eau à disposition**

Les risques sur la santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. La Mairie a listé sur [toulouse.fr](http://toulouse.fr) les mesures à prendre dans les habitations et à l'extérieur en cas de fortes chaleurs. Il faut se préparer AVANT les premiers signes corporels (maux de tête, crampes, nausées), même si ces signes paraissent insignifiants. Les Toulousains qui n'ont pas de pièce fraîche chez eux peuvent se rendre dans des endroits climatisés comme les musées ou les bibliothèques. Le site recense également, sur une [carte](#), toutes les bornes fontaines où il est possible de se désaltérer et les zones fraîcheur qui se situent dans la ville.

>> *Retrouver [les conseils pour affronter les fortes chaleurs](#)*

---

**Service de presse**  
Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)  
[espacepresse.toulouse.fr](http://espacepresse.toulouse.fr)

Suivez toutes les  
informations du service de  
presse sur le fil Twitter  
[@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).*